

Présentation de la M.E.C.S

La Maison d'Enfants à Caractère Social (M.E.C.S) a été créée le 11 octobre 1973.

Habilitation :

- A.S.E le 1 janvier 1974
- Justice le 8 septembre 1992.

La M.E.C.S dépend de l'Association « Foyer Familial » de Hagetmau.

Le Conseil d'Administration de l'Association, constitué par des habitants de Hagetmau et des communes proches, est très attentif à l'inscription de la Maison d'Enfants sur son territoire. Les enfants et les jeunes sont donc pleinement inscrits dans les associations et événements de la commune.

Le mot du Président

Dans notre établissement, « l'Esprit de famille », a encore du sens. Vous trouverez ou croiserez donc des professionnels très investis et responsables de leur rôle qui ne poursuivent qu'un seul et unique but : dans le respect des textes législatifs et réglementaires très aboutis, « permettre l'épanouissement de la personnalité de chaque jeune » et l'aider à renouer AVEC puis AU SEIN de sa famille les liens affectifs qui conditionnent son retour « définitif » auprès d'elle.

Pierre JEAN

La M.E.C.S a 4 groupes positionnés sur deux sites : Hagetmau et Dax.

- **A Hagetmau (Maison d'Enfants)**

Le groupe 1 reçoit 13 filles et garçons âgés de 6 à 13 ans.

Le groupe 2 reçoit 13 adolescentes âgées de 13 à 17 ans.

Le groupe 3 reçoit 9 adolescentes et jeunes filles majeures de 16 à 21 ans.

- **A Dax (Esquirole)**

Le groupe 4 reçoit 8 adolescentes et jeunes filles majeures de 16 à 21 ans.

Encadrement

Chaque groupe est encadré par cinq éducateurs, une maîtresse de maison et 2 surveillants de nuit. Une psychologue intervient lors de l'admission, pour accompagner ceux qui en ont besoin vers les soins et pour les soutenir dans les moments difficiles.

Un cuisinier élabore les repas et des lingères s'occupent de leur linge.

L'ensemble du personnel à travers le projet d'établissement et de groupe est sensibilisé :

- A la protection de l'enfant face à toutes les maltraitances et risques de dangers au sein et hors de l'établissement.

- Au respect de la nature de la mesure, des modalités de placement et du travail permanent avec nos ordonnateurs,
- A la mobilisation constante des droits et obligations parentaux dans l'ensemble des actes concernant l'enfant
- A l'autonomisation progressive et pensée de l'enfant comme acteur dans son processus biographique et de son intégration dans la société dans laquelle il vit.
- Au développement de l'enfant à travers un projet individualisé et une personnalisation de l'accompagnement tenant compte de son histoire, de sa culture et de ses besoins.

Admission

La Maison d'enfants reçoit les enfants et jeunes du département des Landes en priorité et des départements limitrophes à la demande :

- des Juges pour Enfants dans le cadre d'un placement direct en assistance éducative (Art. 375 du CC) ou délinquance des mineurs (ordonnance de 45).
- de l'Aide Sociale à l'Enfance ou du PPE dans le cadre d'un Accueil Provisoire, d'une garde ASE justice ou d'un Contrat Jeune Majeur.

Renseignements administratifs

Président de l'Association : M. JEAN Pierre

Directeur : M. RABOUILLE David

Cadres de Direction Socio-éducatif :

- Hagetmau : M. SIMON Jérôme
- Dax : Mme DARTIGOEYTE Sylvie

Cadre technique : Mme DARTIGUELONGUE Magali

Responsable du service comptable et administratif : Mme SALDANHA Chantal

Adresse des groupes sur Hagetmau

Maison d'Enfants de HAGETMAU
113, rue Pascal Duprat
40 700 HAGETMAU

Tél. : 05.58.79.33.19

Adresse du groupe sur Dax

Foyer ESQUIROLE
103, avenue ST Vincent de Paul
40100 DAX

Tél. : 05.58.90.09.86

N° FINESS : 40 078 050 8 CODE 177



Les services administratifs
sont ouverts au public
du lundi au vendredi de :

9h00 à 12h00
et
14h00 à 17h00

L'accueil se fait au :

113, rue Pascal Duprat
40 700 HAGETMAU

Téléphone : 05.58.79.33.19

Fax. : 05.58.79.87.39

Mail : foyer.familial@assoffh-d.fr



Maison d'Enfants à Caractère Social

HAGETMAU – DAX

M.E.C.S
de Hagetmau
et
de DAX

